

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-PAULE
MRC DE LA MATANIE

Avis Public d'Adoption

AVIS PUBLIC est donné, par la soussignée, Mélissa Levasseur, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Sainte-Paule que le Conseil municipal, procèdera, lors d'une séance ordinaire qui se tiendra le 18 janvier à 18h30, au lieu habituel des séances du conseil, à l'adoption du règlement numéro 400-21 relatif au traitement des élus municipaux.

Le projet se résume comme suit :

	Rémunération actuelle	Rémunération proposée
<u>Maire</u>		
Rémunération de base	5,079.42\$/an	5,181.40\$/an
Allocation de dépense de base	2,539.71\$/an	2,590.70\$/an
Rémunération additionnelle par séance extraordinaire et par séance ajournée	98.73\$	99.65\$
Allocation additionnelle par séance extraordinaire et par séance ajournée	49.37\$	49.83\$
<u>Maire suppléant</u>		
Même rémunération que le maire en cas de remplacement après plus de 30 jours	À partir de la 16 ^e journée de remplacement	À partir de la 31 ^e journée de remplacement
<u>Autres membres du Conseil</u>		
Rémunération de base	1,701.61\$/an	1,727.14\$/an
Allocation de dépense de base	850.80\$/an	863.57\$/an
Rémunération additionnelle par séance extraordinaire et par séance ajournée	32.91\$	33.22\$
Allocation additionnelle par séance extraordinaire et par séance ajournée	16.46	16.61\$

DONNÉ à Sainte-Paule, le 21 décembre 2021

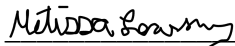
Mélissa Levasseur

Directrice générale/secrétaire-trésorière

Certificat de publication

Je, soussignée, Mélissa Levasseur, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Sainte-Paule, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-dessus conformément à la loi, le 21 décembre 2021

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 21 décembre 2021.



Mélissa Levasseur

Directrice générale/secrétaire-trésorière